



Vitry

SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

ALERTE ! NON à la Mise en place d'une cité éducative à Vitry-sur-Seine !

Lors de l'audience du 8 janvier 2024, lors de laquelle les organisations syndicales de Vitry-sur-Seine (SNUDI-FO 94, SNUIPP-FSU 94 et SUD Education 94) ont été reçues, au sujet des difficultés rencontrées par les enseignants de la ville pour le paiement des vacances de cantine, d'étude et des indemnités de direction, la municipalité a annoncé, au détour des échanges, vouloir discuter de la possibilité d'implanter une cité éducative à Vitry.

Les représentantes des trois organisations syndicales (Leslie Rubinsztajn FO, Dominique Angelini SNUipp et Morgane Tatibouët SUD) ont rappelé aux représentants de la municipalité de Vitry l'opposition des trois syndicats départementaux à la mise en place des cités éducatives.

A nouveau, le 22 janvier, lors d'une nouvelle audience intersyndicale concernant les vacances de cantine, d'étude et les indemnités de direction, les représentants du Maire expliquaient que celui-ci avait rencontré la préfète qui insistait pour qu'il s'engage dans la mise en place d'une cité éducative à Vitry.

Le SNUDI-FO a, à nouveau, insisté pour que ce projet de cité éducative soit abandonné et rappelé les arguments exposés dans [la lettre commune adressée en septembre 2021 au Maire de Villejuif par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, la CGT Educ'action et la CNT](#) : "les cités éducatives sont un outil pour remettre en cause le caractère national de l'Ecole publique en plaçant les écoles sous la tutelle des municipalités et déroger aux statuts et à la réglementation nationale pour imposer un fonctionnement d'un nouveau type sous l'autorité du chef d'établissement du collège.

Sur décision du Ministre, les directeurs d'école en cité éducative sont d'ailleurs maintenant choisis au profil, après un entretien, en dérogeant ainsi aux règles d'attribution des autres postes de directeurs.

Pour nous, l'Ecole publique ne peut être que nationale. L'Ecole publique républicaine c'est l'égalité des droits, ce n'est pas une école « sous contrat », à l'instar des écoles privées. Nous nous sommes battus pour le retrait de la loi Blanquer et de ses EPSF. Il est hors de question pour nous d'accepter leur mise en œuvre par la création d'une cité éducative."

Le représentant du Maire de Vitry, a indiqué que si les enseignants s'y opposaient, le Maire n'irait pas contre eux et n'imposerait pas la cité éducative.

Impossible d'accepter en 2024 à Vitry ce que nous avons refusé avec succès en septembre 2021 à Villejuif¹.

**Que ce soit à Villejuif, à Valenton² ou à Vitry-sur-Seine,
non à la territorialisation de l'École, non aux postes de direction au profil !**

Abandon du projet de cité éducative à Vitry-sur-Seine !

Aucun dossier de labellisation ne doit être déposé par le Maire !

Le SNUDI-FO 94 invite les collègues à s'emparer de la grève du 1^{er} février pour exiger l'abandon du projet de cité éducative à Vitry qui remettrait en cause leurs conditions de travail et les invite à prendre position dans les écoles sous forme de motions adressées à la municipalité exigeant « pas de cité éducative à Vitry, l'Éducation doit rester Nationale, oui à la même école pour tous, non à l'école des territoires ! »

Vitry le 28 janvier 2024

¹ Pour rappel, à la suite de la lettre commune adressée en septembre 2021 au Maire de Villejuif par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, la CGT Educ'action et la CNT, [90% des enseignants de la ville avaient signé des motions](#) « demandant à monsieur le maire de surseoir au dépôt d'un dossier de labellisation cité éducative pour des écoles de Villejuif ». Après plusieurs mobilisations et rassemblements, [le Maire avait fini par renoncer](#) à déposer un dossier de labellisation cité éducative pour des écoles de la ville : « *Je suis donc aujourd'hui conduit à revenir sur cette hypothèse.* » (...) « *Les enseignants ont placé en préalable de tout échange le retrait de ce dispositif. Je m'y étais engagé, je ne passerai pas en force et la commune ne déposera donc pas de dossier dans les prochaines semaines.* »

² Pour rappel aussi, le 2 décembre 2021, plus de [75 % des enseignants des écoles et collèges de Valenton](#) étaient en grève, à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de la CGT Educ'action, du SNES-FSU, du SNFOLC et du SNALC pour le retrait du projet de cité éducative à Valenton.